

MasterFiber® M 100

Micro fibre synthétique de type monofilament

Description

Le produit MasterFiber M 100 possède une très haute résistance à la traction et a un module d'élasticité élevé. Cette fibre homopolymère polypropylène ultrafine est conçue pour se disperser rapidement et uniformément dans la matrice de béton. À des dosages recommandés de 0,3 kg/m³ (0,50 lb/vg³), le produit MasterFiber M 100 offre une performance supérieure à toutes les autres fibres pour le renforcement au retrait plastique à des dosages typiques de 0,6 kg/m³ (1,0 lb/vg³).

Utilisations

Recommandée pour :

- Dalles au sol résidentielles
- Dalles au sol commerciales
- Crépis
- Produits de béton sec ensachés
- Produits préfabriqués
- Piscines et trottoirs de piscine
- Réservoirs de rétention d'eau
- Béton projeté

Caractéristiques

- 225 millions de fibres de 19 mm (0,75 po) de long dans 0,45 kg (1 lb) de produit
- Distribution uniforme dans l'ensemble de la matrice de béton
- Excellente qualité de finition

Avantages

- Importante réduction de la fissuration due au retrait plastique
- Transforme les microfissures en microfissures
- Réduit significativement le tassement plastique
- Réduit significativement la perméabilité du béton, ce qui augmente la durabilité et la durée de vie du béton
- Excellente performance lorsque combinée à une fibre macro-synthétique et à la fibre d'acier

Caractéristiques de performance

Propriétés physiques

Densité	0,91
Point de fusion	160 °C (320 °F)
Point d'ignition	590 °C (1 094 °F)
Absorption	Nulle
Résistance aux alcalis	Excellente
Résistance à la traction	480 MPa (70 ksi)
Module d'élasticité	8,48 GPa (1 230 ksi)
Longueurs	13 mm (0,5 po) et 19 mm (0,75 po)
Diamètre équivalent	12 microns (0,00047 po)
Denier	1 dpf

Principes d'utilisation

Dosage : Il est recommandé d'utiliser le produit MasterFiber M 100 à un dosage de 0,3 kg/m³ (0,50 lb/vg³).

Mélange : Habituellement, aucune modification dans les proportions du mélange n'est requise lorsque ce produit est utilisé au dosage spécifié de 0,3 kg/m³ (0,50 lb/vg³). Les fibres MasterFiber M 100 peuvent être introduites à n'importe quel moment dans le mélangeur, excepté lorsque le ciment est introduit. Le temps de malaxage variera en fonction du moment où les fibres seront introduites dans le malaxeur. Le temps normal de malaxage requis après l'addition de tous les matériaux est de 3 à 5 minutes, de préférence 5 minutes si la fibre est ajoutée à la fin.

Spécifications de construction

Le produit MasterFiber M 100 a été développé uniquement pour offrir un renforcement au béton contre le retrait plastique. Avec 112,5 millions de fibres à des dosages spécifiés de 0,3 kg/m³ (0,50 lb/vg³), le produit Masterfiber M 100 est capable de réduire de 85 % environ la fissuration due au retrait plastique. Les fibres conventionnelles de type polypropylène monofilament utilisées à des dosages de 0,6 kg/m³ (1,0 lb/vg³) réduisent la fissuration due au retrait plastique de 70 %.

Le produit MasterFiber M 100 satisfait aux exigences de la norme ASTM C1116/C116M, Section 4.1.3, Type III et Note 2, ainsi qu'aux exigences de l'ICC ES AC32, Section 3.1.1 lorsqu'il est utilisé à des dosages de 0,3 kg/m³ (0,50 lb/vg³).

Données sur le produit

Le produit MasterFiber M 100 ne remplace pas l'acier structural. Cette fibre ne doit donc pas être utilisée pour remplacer l'acier supportant des charges dans les éléments de béton.

Emballage

Le produit MasterFiber M 100 est emballé dans des sacs de 0,3 kg (0.66 lb) dégradables afin d'assurer un dosage optimal et une distribution homogène du produit.

Document connexe

Fiche signalétique santé-sécurité : MasterFiber M 100

Informations supplémentaires

Pour plus d'informations sur le produit MasterFiber M 100, communiquer avec votre représentant de BASF.

BASF est un fournisseur de premier plan de solutions innovantes d'adjuvants utilisés pour améliorer la mise en place, le pompage, la finition, l'apparence et les performances des bétons spécialisés, notamment pour les bétons prêts à l'emploi, préfabriqués, les produits de béton manufacturés, les constructions souterraines et le marché des pavages. Depuis plus de 100 ans, nous proposons des produits fiables et des technologies innovantes, et à travers la marque Master Builders Solutions, nous sommes en relation avec des experts du monde entier dans de nombreux domaines pour fournir des solutions durables pour le secteur de la construction.

Avis de garantie limitée

BASF garantit que ce produit est exempt de tout défaut de fabrication et répond aux caractéristiques techniques figurant dans l'actuel Guide des données techniques, s'il est utilisé conformément aux instructions pendant sa durée de vie. Le niveau de satisfaction ne dépend pas uniquement de la qualité des produits, mais aussi de nombreux facteurs hors de notre contrôle. **BASF N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER CONCERNANT SES PRODUITS.** Le seul et unique recours de l'acheteur pour toute réclamation concernant ce produit, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations faisant état d'une violation de garantie, de négligence, de responsabilité stricte ou autrement, est l'envoi à l'acheteur d'un produit d'un montant égal au produit qui ne répond pas aux conditions de cette garantie ou le remboursement du prix d'achat d'origine du produit qui ne répond pas aux conditions de cette garantie, à la seule discrétion de BASF. Toute réclamation concernant le produit doit être reçue par écrit dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'envoi et l'acheteur renonce à toute réclamation non présentée dans cette période. **BASF NE SERA EN AUCUN CAS TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCIDENTEL, CONSÉCUTIF (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS) OU PUNITIF D'AUCUNE SORTE.**

L'acheteur doit déterminer l'adéquation des produits à l'usage prévu et assume tous les risques et responsabilités à cet égard. Ces informations et tous les autres conseils techniques sont basés sur les connaissances et expériences actuelles de BASF. Toutefois, BASF n'assume aucune responsabilité pour la communication de tels informations et conseils, y compris la mesure dans laquelle ces informations et conseils peuvent avoir trait aux droits de tiers en matière de propriété intellectuelle, notamment les droits de brevet, et aucun lien de droit ne doit être créé ni découler de la communication de tels informations et conseils. BASF se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction des progrès technologiques ou de nouveaux développements. L'acheteur du ou des produit(s) doit tester le(s) produit(s) afin de déterminer leur adaptation à l'utilisation et au but recherchés avant de procéder à une application complète du ou des produit(s). Les performances du produit décrites dans la présente doivent être vérifiées à l'aide de tests menés par des experts qualifiés.